BULLETIN PHARMACIE

Numéro national

NOVEMBRE 2020

MISE À JOUR SUR LA TROISIÈME PHASE DE L'INITIATIVE DES SERVICES PHARMACEUTIQUES AXÉS SUR LA VALEUR

Dans le *Bulletin-Pharmacie* de mai 2020, nous avons annoncé que la phase trois de l'initiative des services pharmaceutiques axés sur la valeur de GSC, qui devait être lancée en juillet 2020, a été reportée en raison de la pandémie de COVID-19. Nous avons profité de ce report pour intégrer les commentaires supplémentaires des intervenants afin d'améliorer davantage le programme; nous sommes maintenant en mesure de confirmer que la mise en œuvre de la troisième phase débutera en **juillet 2021**.

Comme vous le savez, la troisième phase comprend la mise en œuvre de la nouvelle structure de remboursement qui lie la cote de qualité des pharmacies au remboursement des médicaments. En raison de la nouvelle date de lancement, la performance des pharmacies pour la période se terminant le 31 décembre 2020 déterminera les remboursements pour la période de remboursement allant du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022. Nous vous rappelons que vous trouverez tous les renseignements concernant le cadre de remboursement des services pharmaceutiques axés sur la valeur sur providerconnect.ca.

Assurez-vous de vous inscrire à EQuIPP

Si vous n'êtes pas encore inscrit à EQuIPP, nous vous encourageons fortement à le faire dès maintenant. EQuIPP vous donne accès aux renseignements sur les mesures de rendement de votre pharmacie et vous aide à identifier les patients de votre pharmacie dont la qualité des soins n'est pas optimale, afin que vous puissiez adapter vos services à leurs besoins. Pour avoir accès aux services d'EQuIPP, communiquez avec votre bureau administratif ou rendez-vous à www.equipp.org afin de faire une demande à l'aide du lien « Support » (situé dans les coins supérieur et inférieur droits). Si vous faites partie d'une chaîne de pharmaciens détaillants, veuillez l'indiquer dans votre demande pour nous aider à accélérer le processus.

Plus de renseignements à venir en janvier 2021...

Depuis l'annonce de l'initiative des services pharmaceutiques axés sur la valeur en 2017, GSC a procédé à des dizaines de consultations auprès de la communauté pharmaceutique afin de recueillir des commentaires sur le programme. Grâce à l'apport des participants, nous avons pu faire un certain nombre de modifications importantes au programme qui, à terme, augmenteront sa pertinence et son effet positif sur les résultats des patients. Ne manquez pas notre *Bulletin-Pharmacie* de janvier 2021 qui soulignera le travail de collaboration que nous avons effectué ainsi que les améliorations au programme.

providerConnect^{MD} est votre ressource en ligne

Le portail providerConnect est un outil Web destiné aux professionnels de la santé au Canada. Il vous donne accès à des formulaires, manuels de pharmacie, guides, renseignements sur les programmes de soutien santé et bien d'autres outils et ressources réunis en un seul et même endroit.

Vous ne connaissez pas encore providerConnect? Inscrivez-vous sans plus tarder à **providerconnect.ca**.

De plus amples renseignements vous seront fournis, concernant en particulier les conséquences sur le remboursement, dans un prochain numéro du *Bulletin-Pharmacie* qui paraîtra au printemps.

RAPPEL : UTILISATION DE CODES D'INTERVENTION POUR LES PROVISIONS DE MÉDICAMENTS D'ENTRETIEN

Comme les médicaments d'entretien sont généralement prescrits pour une durée de trois mois, avec de multiples renouvellements, la stratégie de GSC en matière de médicaments d'entretien exige la délivrance d'un approvisionnement de trois mois pour certains médicaments *d'entretien* en particulier.

La stratégie de GSC s'applique à la plupart des médicaments d'entretien qui servent à maîtriser et à traiter diverses maladies chroniques, comme l'hypercholestérolémie, l'hypertension et le diabète. Elle ne s'applique pas à certains types de médicaments d'entretien qu'il ne serait pas raisonnable de délivrer en grandes quantités, entre autres les suivants :

- Agents antipsychotiques;
- Médicaments présentant un risque d'abus (p. ex., analgésiques à action prolongée);
- Médicaments qui nécessitent une surveillance fréquente en laboratoire et/ou des ajustements posologiques (p. ex., la warfarine).

La liste des médicaments d'entretien accessible sur le site Web providerConnect énumère tous les médicaments d'entretien compris dans la stratégie de GSC.

Soumission des demandes de règlement pour des provisions de médicaments d'entretien

GSC refusera les demandes de règlement pour un approvisionnement de moins de trois mois des médicaments d'entretien concernés. Le code de réponse du système de GSC sera le suivant : « DR = nombre de jours d'approvisionnement inférieur au minimum de jours permis ».

Un code d'intervention devrait toujours être utilisé en dernier recours pour ces demandes de règlement, car les pharmaciens ont d'autres moyens d'obtenir un approvisionnement de trois mois de ces médicaments : par exemple, ils peuvent prolonger l'ordonnance eux-mêmes (si c'est autorisé) ou communiquer avec le prescripteur afin d'obtenir des renouvellements supplémentaires. N'oubliez pas que, **si vous utilisez un code d'invention, vous devez en consigner clairement la justification** en cas de vérification.

Note : Vous ne pouvez pas utiliser de code pour la délivrance d'une ordonnance unique.

Pour en savoir plus, voir le diagramme et les diapositives sur la Politique relative aux médicaments d'entretien sur providerConnect.ca.

NOUVELLE VERSION ÉCOLOGIQUE DU *BULLETIN-PHARMACIE*

Nous sommes à l'aube de 2021, et il est temps de dire adieu aux copies papier du *Bulletin-Pharmacie*, qui passe à l'ère de l'électronique! La nouvelle version électronique, envoyée par courriel, est facile à lire, plus pratique et plus écologique. Pour continuer à recevoir tous les numéros du *Bulletin-Pharmacie*, veuillez fournir l'adresse de courriel de votre pharmacie à notre service de Dossiers sur les fournisseurs. Pour ce faire, envoyez un courriel à support@providerconnect.ca avec pour objet ***Bulletin-Pharmacie* par courriel** et assurez-vous d'inclure le nom de votre pharmacie, votre numéro de fournisseur et l'adresse de courriel à utiliser.

HEURES D'OUVERTURE DU CENTRE DE SERVICE À LA CLIENTÈLE DE GSC PENDANT LA PÉRIODE DES FÊTES 2020

Jeudi 24 décembre	FERMÉ
Vendredi 25 décembre	FERMÉ
Lundi 28 décembre	FERMÉ
Mardi 29 décembre	De 8 h 30 à 20 h 30 HNE
Mercredi 30 décembre	De 8 h 30 à 20 h 30 HNE
Jeudi 31 décembre	De 8 h 30 à 19 h HNE
Vendredi 1er janvier	FERMÉ

Nous reprendrons notre horaire habituel (de 8 h 30 à 20 h 30 HE, du lundi au vendredi) le lundi 4 janvier 2021.

Nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2021.